

Les informations et résultats du tableau de frais sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas constituer un document à caractère contractuel. La consultation auprès d'un notaire permettra de compléter utilement cette information.

### Résultat de l'évaluation

en date du 15 septembre 2013

#### Rappel de vos critères :

Acquisition d'un bien achevé depuis plus de cinq ans

(appartement ou maison, local professionnel ou commercial, garage, cave)

Département de localisation du bien : HAUTE GARONNE (31)

Prix d'acquisition (hors frais de négociation/commission d'agence) 128000 € dont mobilier éventuel d'une valeur de 5000€

Pas de négociation par un notaire

Sans emprunt

	Montant	TVA
<b>Emoluments du notaire HT</b>		
Emolument proportionnel de vente	1467 €	288 €
Copies et formalités (estimation)	800 €	157 €
<b>Total des émoluments du notaire</b>	<b>2267 €</b>	
<b>Droits dus au Trésor Public</b>		
Droits d'enregistrement	6261 €	
Suppression des timbres fiscaux depuis le 1er janvier 2006	0 €	
<b>Total des droits dus au Trésor Public</b>	<b>6261 €</b>	
<b>Salaire du conservateur des hypothèques</b>		
Frais de publication de vente	123 €	
<b>Total du salaire du conservateur des hypothèques (Trésor Public)</b>	<b>123 €</b>	
<b>Débours</b>		
Estimation des frais annexes (pièces administratives, syndic de copropriété, géomètre-expert, ...)	400 €	
<b>Total des débours</b>	<b>400 €</b>	
<b>TVA</b>		
<b>Montant de l'évaluation de la TVA (Trésor Public)</b>		<b>445 €</b>

**Montant total de l'évaluation des frais arrondi à 9500 €**

Le total des frais représente 7.42% du prix d'acquisition dont 5.34% destinés au Trésor Public.

